

**Etats financiers intermédiaires  
de la période de six mois prenant fin le 30 juin 2018**

**BNP Paribas Issuance B.V.**

*Ce rapport est une traduction de la version authentique qui est établie en langue anglaise.  
En cas de différences, le rapport en anglais prévaudra de droit.*

Herengracht 595  
1017 CE Amsterdam  
Pays-Bas

Société immatriculée au Registre du Commerce d'Amsterdam sous le numéro 33216278



Mazars Accountants N.V.  
Initialled  
for identification purposes only

SOMMAIRE

<b>Rapport du Directoire</b>	3
------------------------------	---

**Etats financiers de la période de six mois prenant fin le 30 juin 2018**

• Bilan	5
• Compte de résultat	6
• Tableau des flux de trésorerie	7
• Capitaux propres	8
• Notes annexes aux états financiers	9

**Informations complémentaires**

• Dispositions statutaires relatives à l'affectation du résultat de l'exercice	19
• Rapport d'examen limité	20



CVO 24 AUG 2018

## RAPPORT DU DIRECTOIRE

### Présentation et activité principale de la Société

BNP Paribas Issuance B.V. (la Société) est une société de droit néerlandais constituée le 10 novembre 1989. Le 24 mai 2017, les statuts ont été mis à jour et le nom de la Société a été modifié, BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V. devenant BNP Paribas Issuance B.V.

L'objet principal de la Société est l'émission de titres tels que les warrants, les certificats, les placements privés, les obligations, la conclusion de tout contrat négocié de gré à gré concourant à cet objet et l'émission et l'acquisition d'instruments financiers de toute nature pour le compte de différentes entités du Groupe BNP Paribas.

### Comité d'audit

La Société est éligible au statut d'entreprise d'intérêt public en vertu de la législation néerlandaise et européenne. Se prévalant de l'exemption prévue pour les groupes, la Société n'a pas constitué de comité d'audit. Elle appartient au Groupe BNP Paribas dont le comité d'audit obéit aux règles internationales en matière de gouvernance d'entreprise.

### Résultat opérationnel

Le bénéfice net de la période s'établit à 12 238 euros (contre un bénéfice de 11 053 euros pour la période de six mois prenant fin le 30 juin 2017).

### Liquidités et capitaux propres

Aucun changement significatif n'est survenu dans les ressources en liquidités. Les capitaux propres ont augmenté avec le résultat de la période. Les ressources en liquidités et les fonds propres sont considérés comme suffisants compte tenu de l'objet social et des activités de la Société.

### Gestion des risques financiers

#### Risque de marché

La Société s'expose aux risques de marché résultant de positions en instruments de taux d'intérêt, de change, de marchandises et de capital, ces positions étant elles-mêmes exposées aux fluctuations générales et particulières des marchés. Cependant, ces risques sont couverts par des contrats de swap conclus avec les entités du Groupe BNP Paribas et des contrats optionnels négociés de gré à gré ou des contrats de garantie ; ces risques sont donc, en principe, maîtrisés.

#### Risque de crédit

La concentration des risques de crédit de la Société est significative, tous ses contrats négociés de gré à gré étant acquis auprès de ses sociétés mères et d'autres sociétés du Groupe. Compte tenu de l'objet social et des activités de la Société et du fait que le Groupe BNP Paribas est un établissement financier sous la supervision de la Banque centrale européenne et de l'*Autorité de contrôle prudentiel et de résolution* de Paris, la Gérance estime que ces risques sont acceptables. Les dettes à long terme senior de BNP Paribas sont notées (A) par Standard & Poor's et (A1) par Moody's.

 MAZARS

CVO 24 AUG 2018

**Risque de liquidité**

L'exposition de la Société au risque de liquidité est significative. Pour atténuer cette exposition, la Société a conclu des accords de compensation avec sa société mère et d'autres sociétés du Groupe.

**Effectifs**

La Société n'emploie aucun salarié.

**Perspectives**

Au second semestre 2018, les activités de la Société devraient se maintenir au même niveau qu'au premier semestre.

**Déclaration**

Nous déclarons qu'à notre connaissance :

1. Les états financiers intermédiaires de la période de six mois prenant fin le 30 juin 2018 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et
2. Le rapport financier intermédiaire de la période prenant fin le 30 juin 2018 donne une image fidèle de la situation de la Société à la date de clôture, de son évolution au cours de la période et de tous les risques significatifs auxquels elle est exposée.

Amsterdam, le 23 août 2018

Le Directoire,

Signé par

BNP Paribas Finance B.V.

 M A Z A R S

CVO 24 AUG 2018

**BILAN AU 30 JUIN 2018**

(Avant affectation du résultat net de l'exercice)

	Notes	<u>30.06.2018</u>	<u>31.12.2017</u>
		EUR	EUR
<b>ACTIFS</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Mises en pension	1	269 830 000	269 830 000
Contrats négociés de gré à gré		43 276 218 872	38 528 016 122
		<u>43 546 048 872</u>	<u>38 797 846 122</u>
<b>Actifs courants</b>			
Contrats négociés de gré à gré	1	14 395 293 713	12 039 475 865
Créances fiscales		57 319	9 901
Créances - Groupe		2 086 200	1 596 379
Liquidités		77 349	218 633
		<u>14 397 514 581</u>	<u>12 041 300 778</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<u><u>57 943 563 453</u></u>	<u><u>50 839 146 900</u></u>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social émis et versé	2	45 379	45 379
Résultats accumulés non distribués		469 860	442 920
Résultat net de la période		12 238	26 940
		<u>527 477</u>	<u>515 239</u>
<b>Passifs non courants</b>			
Titres émis	3	43 546 048 872	38 797 846 122
<b>Passifs courants</b>			
Titres émis	3	14 395 293 713	12 039 475 865
Autres dettes – Hors Groupe		7 490	637 362
– Groupe		1 685 901	672 312
		<u>14 396 987 104</u>	<u>12 040 785 539</u>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<u><u>57 943 563 453</u></u>	<u><u>50 839 146 900</u></u>


**M A Z A R S**

CVO 24 AUG 2018

**COMPTE DE RESULTAT DE LA PERIODE DE SIX MOIS PRENANT FIN LE  
30 JUIN 2018**

		<b>Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018</b>	<b>Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017</b>
	Notes	<u>EUR</u>	<u>EUR</u>
Résultat net sur instruments financiers	4	0	0
Produits de commissions et autres produits	5	193 729	180 264
<b>Produits opérationnels</b>		<u>193 729</u>	<u>180 264</u>
<b>Charges opérationnelles</b>			
Frais généraux et administratifs		<u>(175 717)</u>	<u>(163 877)</u>
		18 012	16 387
<b>Résultat opérationnel</b>			
Produits financiers		0	0
Frais bancaires et charges assimilées		<u>(1 696)</u>	<u>(1 650)</u>
<b>Résultat avant impôts</b>		<u>16 316</u>	<u>14 737</u>
Impôts sur le résultat	6	(4 078)	(3 684)
<b>Résultat après impôts</b>		<u><u>12 238</u></u>	<u><u>11 053</u></u>

 **MAZARS**

CVO 24 AUG 2018

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DE LA PERIODE DE SIX MOIS PRENANT  
FIN LE 30 JUIN 2018**

	Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018 EUR	Période du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017 EUR
<b>Flux de trésorerie nets des activités opérationnelles</b>		
Émission de titres en échange d'instruments de couverture négociés de gré à gré	0	0
Remboursements de frais d'émission reçus	3 011 049	2 272 157
Remboursements de frais généraux reçus	327 800	100 691
Frais d'émission payés	(3 514 369)	(2 757 506)
Frais généraux payés	(32 449)	(42 291)
Impôts reçus	66 685	116 928
<b>Flux de trésorerie nets des activités opérationnelles</b>	<u>(141 284)</u>	<u>(310 021)</u>
<b>Flux de trésorerie nets des activités de financement</b>	0	0
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'investissement</b>	0	0
<b>Augmentation / (diminution) des liquidités</b>	<u>(141 284)</u>	<u>(310 021)</u>
<b>Variations des liquidités</b>		
Liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier	218 633	352 062
Augmentation / (diminution)	(141 284)	(310 021)
<b>Liquidités</b>	<u>77 349</u>	<u>42 041</u>

Nous vous renvoyons à la page 11 pour les principes d'établissement du tableau des flux de trésorerie.



CVO 24 AUG 2018

**CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2018**

	<u>30.06.2018</u>	<u>31.12.2017</u>
	EUR	EUR
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social émis et versé	45 379	45 379
Résultats accumulés non distribués	469 860	442 920
Résultat net de la période	12 238	26 940
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<u><u>527 477</u></u>	<u><u>515 239</u></u>

 **MAZARS**

CVO 24 AUG 2018

## NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

### GENERALITES

BNP Paribas Issuance B.V. (la Société), dont le siège social est sis à Amsterdam, est une société de droit néerlandais constituée le 10 novembre 1989 sous la forme d'une *private limited liability company* (SARL). Le 24 mai 2017, le nom de la Société a été modifié, BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V. devenant BNP Paribas Issuance B.V.

L'objet principal de la Société est l'émission de titres tels que les warrants, les certificats, les placements privés, les obligations, la conclusion de tout contrat négocié de gré à gré concourant à cet objet et l'émission et l'acquisition d'instruments financiers de toute nature pour le compte de différentes entités du Groupe BNP Paribas.

La totalité des actions en circulation de la Société est détenue par BNP Paribas S.A., Paris, France, société qui consolide les données de la Société. Les états financiers de BNP Paribas S.A. sont disponibles sur le site internet [group.bnpparibas.com](http://group.bnpparibas.com).

### RESUME DES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

#### Présentation des états financiers

Les états financiers intermédiaires de la Société ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis aux Pays-Bas et à la Directive néerlandaise 394 sur les Rapports annuels, concernant les rapports intermédiaires. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros, monnaie de présentation des états financiers.

Les principes comptables de la Société sont résumés ci-après. Sauf indication contraire, ils ont tous été appliqués dans le respect de la cohérence et de la permanence des méthodes tout au long de la période présentée et du précédent exercice.

#### Convention comptable

Les états financiers intermédiaires sont établis selon la convention du coût historique, hormis pour les instruments dérivés qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

#### Continuité d'exploitation

Les états financiers intermédiaires ont été établis sur la base du principe de continuité d'exploitation. La Société dispose d'un accord de couverture cadre avec les entités du Groupe BNP Paribas aux termes duquel tous les titres émis sont couverts par des contrats de swap et des contrats optionnels négociés de gré à gré ou des contrats de garantie. Par ailleurs, la Société a un accord avec les entités du Groupe BNP Paribas pour refacturer ses charges opérationnelles, avec une marge de 10 %.

#### Recours aux estimations et aux jugements

L'établissement des états financiers intermédiaires exige que la direction procède à des jugements et à des estimations, et formule des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants comptabilisés d'actifs, de passifs, de produits et de charges. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

M A Z A R S

CVO 24 AUG 2018

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues sur une base de continuité d'exploitation. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle ces révisions ont lieu et dans toute période à venir concernée.

Les informations concernant les jugements critiques dans l'application des méthodes comptables ayant l'effet le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers intermédiaires sont incluses dans la Note 3.

### **Comptabilisation des produits et des charges**

Le résultat net sur instruments financiers inclut des plus et moins-values, des résultats de change, des produits et charges financiers et des variations de juste valeur sur les titres émis et les contrats de gré à gré qui y sont attachés. Dans la mesure où la Société conclut un contrat de swap avec une société du Groupe BNP Paribas et un contrat optionnel négocié de gré à gré dans des conditions strictement identiques à celles du titre émis ou un contrat de garantie à chaque émission de titres, la relation de couverture est parfaite, sans risque économique pour la Société. Le résultat net sur instruments dérivés est donc nul et comptabilisé comme tel.

Les produits de commissions, les autres produits et les frais généraux et administratifs sont comptabilisés au cours de la période à laquelle ils se rapportent. Les bénéfices sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont réalisés et les pertes dès qu'elles sont prévisibles.

Si des options sur titres sont exercées contre la Société, celle-ci remplit ses obligations en levant, au cas par cas, les options des contrats, de swap ou négociés de gré à gré avec des entités du Groupe BNP Paribas qui leur sont attachés. Les titres émis et les contrats de swap et négociés de gré à gré qui leur sont attachés sont simultanément repris dans le compte de résultat. Les titres émis non-exercés à l'échéance et les contrats de swap et négociés de gré à gré qui leur sont attachés sont repris sans aucune autre obligation future pour la Société.

### **Valorisation des actifs et des passifs - Généralités**

Sauf indication contraire, les actifs et passifs sont valorisés au coût amorti.

### **Instruments financiers**

Les instruments financiers incluent les créances et les dettes, les liquidités et les équivalents de trésorerie, les titres émis et les contrats négociés de gré à gré acquis.

Les actifs et passifs financiers sont inscrits au bilan de la Société lorsque celle-ci devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs et passifs financiers sont décomptabilisés lorsque ces dispositions contractuelles expirent ou sont transférées.

Les instruments financiers non dérivés sont évalués et comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti.

### **Instruments dérivés (titres émis et contrats négociés de gré à gré)**

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et aux dates ultérieures. Les profits et pertes sont directement comptabilisés en résultat.

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale conclue entre des intervenants du marché sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation. Un davantage de détails concernant l'évaluation de la juste valeur, se reporter à la Note 3.

M A Z A R S

CVO 24 AUG 2018

La juste valeur des contrats négociés de gré à gré est calculée de façon similaire à celle des titres émis qui leur sont attachés.

La Société n'applique pas de comptabilité de couverture.

### **Monnaies étrangères**

La monnaie fonctionnelle de la Société est l'euro.

Les éléments d'actif et de passif libellés en monnaies autres que l'euro, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les transactions en monnaies étrangères (autres que celles portant sur des instruments dérivés) réalisées au cours de la période présentée ont été incluses au cours de change en vigueur à la date de règlement.

Les primes sur les titres émis et le coût des contrats négociés de gré à gré qui leur sont attachés sont libellés dans des monnaies étrangères différentes. De plus, les contrats sous-jacents aux titres sont libellés dans des monnaies qui leur sont propres, souvent basées sur un panier de monnaies. L'impact net du risque de change est toutefois neutre dans la mesure où ce risque est totalement couvert.

### **Impôts sur le résultat**

Les impôts sur le résultat ont été calculés par application des taux de l'exercice au résultat de la période.

## **PRINCIPES D'ETABLISSEMENT DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**

Le tableau des flux de trésorerie a été établi selon la méthode directe et présente uniquement la trésorerie ; les intérêts versés sont comptabilisés au poste Frais généraux payés.

Des accords de compensation entre la Société et des entités du Groupe BNP Paribas ont été établis pour tous les flux résultant de titres et de contrats négociés de gré à gré pour éviter de devoir effectuer des paiements au titre de ces flux. Le résultat de cette procédure est reflété dans le tableau des flux de trésorerie au poste « Émission de titres en échange d'instruments de couverture négociés de gré à gré ».

## **GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

### **Risque de marché**

La Société s'expose aux risques de marché résultant de positions en instruments de taux d'intérêt, de change, de marchandises et de capital, ces positions étant elles-mêmes exposées aux fluctuations générales et particulières des marchés. Cependant, ces risques sont couverts par des contrats de swap conclus avec les entités du Groupe BNP Paribas et des contrats optionnels négociés de gré à gré ou des contrats de garantie ; ces risques sont donc, en principe, maîtrisés.

### **Risque de crédit**

La concentration des risques de crédit de la Société est significative, tous ses contrats de swap et ses contrats négociés de gré à gré étant acquis auprès de sa société mère et d'autres sociétés du

M A Z A R S  
CVO 24 AUG 2018

Groupe. Compte tenu de l'objet social et des activités de la Société et du fait que le Groupe BNP Paribas est un établissement financier sous la supervision de la Banque centrale européenne et de l'*Autorité de contrôle prudentiel et de résolution* de Paris, la Gérance estime que ces risques sont acceptables. Les dettes à long terme senior de BNP Paribas sont notées (A) par Standard & Poor's et (A1) par Moody's.

### Risque de liquidité

L'exposition de la Société au risque de liquidité est significative. Pour atténuer cette exposition, la Société a conclu des accords de compensation avec sa société mère et d'autres sociétés du Groupe.

### TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

La Société a conclu différents accords avec sa société mère et d'autres sociétés du Groupe relatifs à l'émission de titres, à la couverture des risques qui y sont liés et au remboursement de coûts. En tenant compte de la situation de la Société au sein du Groupe, ces accords ont été conclus dans des conditions de concurrence normale et sont destinés à limiter les risques de flux de trésorerie, de crédit et de marché.

### NOTES ANNEXES AU BILAN

#### 1. Immobilisations financières

Pour la plupart des titres émis, des contrats négociés de gré à gré, ayant les mêmes caractéristiques que les titres émis, sont conclus avec les sociétés du Groupe BNP Paribas pour la plupart de ces titres, ce qui signifie que la quantité, le prix d'émission et d'exercice, la parité, l'échéance et le cours à l'exercice du sous-jacent sont identiques. La Société a conclu des opérations de mises en pension avec BNP Paribas pour un des titres émis. (Voir le récapitulatif des titres émis et des contrats négociés de gré à gré qui leur sont attachés à la Note 3).

#### 2. Capitaux propres

Capital social :

Le capital social émis de la Société est composé de 45 379 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune et entièrement libérées.

Aucun changement n'est intervenu dans le capital émis ou versé au cours de la période présentée. Le capital autorisé a été supprimé en vertu d'une modification des statuts.

Résultats non distribués :

Les mouvements se présentent comme suit :

	EUR	EUR
Solde à l'ouverture	30.06.2018 442 920	31.12.2017 419 613

 M A Z A R S

CVO 24 AUG 2018

Affectation du résultat de l'exercice précédent	26 940	23 307
Solde à la clôture	<u>469 860</u>	<u>442 920</u>

### 3. Titres émis

La Société établit des programmes d'émission de titres et émet des titres tels que des warrants, des obligations et des certificats susceptibles d'exercice dans les conditions prévues par ces programmes. Les entités du Groupe BNP Paribas se sont engagées à acheter les titres dans le même temps. Elles les distribuent à des tiers et BNP Paribas S.A. se porte garant des programmes envers les investisseurs.

Les titres émis et les contrats négociés de gré à gré qui leur sont attachés se présentent comme suit :

	Juste valeur 30.06.2018	Juste valeur 31.12.2017
	EUR	EUR
- A moins d'un an	14 395 293 713	12 039 475 865
- De un à cinq ans	26 049 025 530	23 824 600 113
- A plus de cinq ans	17 497 023 342	14 973 246 009
Immobilisations financières	<u>43 546 048 872</u>	<u>38 797 846 122</u>
Total	<u>57 941 342 585</u>	<u>50 837 321 987</u>

#### Décomposition (juste valeur) basée sur la méthode d'évaluation

30.06.2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	EUR	EUR	EUR	EUR
<b>Warrants</b>				
Actions sous-jacentes	0	915 932 899	1 002 811 739	1 918 744 638
Indices sous-jacents	0	1 097 363 486	924 623 836	2 021 987 322
Monnaies étrangères sous-jacentes	0	12 965 515	3 280 301	16 245 816
Marchandises sous-jacentes	0	12 285 991	0	12 285 991
Fonds sous-jacents	0	229 468 280	879 644 965	1 109 113 245
Crédits sous-jacents	0	8 966 467	0	8 966 467
Taux d'intérêt sous-jacents	0	16 540 619	0	16 540 619
	<u>0</u>	<u>2 293 523 257</u>	<u>2 810 360 841</u>	<u>5 103 884 098</u>
<b>Certificats</b>				
Actions sous-jacentes	0	4 839 753 547	1 163 318 065	6 003 071 612
Indices sous-jacents	0	20 417 428 823	8 087 611 451	28 505 040 274
Monnaies étrangères sous-jacentes	0	257 779 115	62 317 317	320 096 432
Marchandises sous-jacentes	0	802 386 766	47 220 650	849 607 416
Fonds sous-jacents	0	54 230 406	580 489 946	634 720 352

**M**  **MAZARS**  
 24 AUG 2018

BNP Paribas Issuance B.V.

Crédits sous-jacents	0	3 741 461 958	0	3 741 461 958
Taux d'intérêt sous-jacents	0	809 714 270	0	809 714 270
	0	30 922 754 885	9 940 957 429	40 863 712 314
<b>Bons à moyen terme</b>				
Actions sous-jacentes	0	739 004 329	481 071 929	1 220 076 258
Indices sous-jacents	0	4 006 134 714	4 094 309 680	8 100 444 394
Monnaies étrangères sous-jacentes	0	141 644 373	0	141 644 373
Crédits sous-jacents	0	1 990 512 159	0	1 990 512 159
Fonds sous-jacents	0	0	20 698 950	20 698 950
Taux d'intérêt sous-jacents	0	500 370 039	0	500 370 039
	0	7 377 665 614	4 596 080 559	11 973 746 173
<b>Total au 30 juin 2018</b>	<b>0</b>	<b>40 593 943 756</b>	<b>17 347 398 829</b>	<b>57 941 342 585</b>

<b>2017</b>	<b>Niveau 1 EUR</b>	<b>Niveau 2 EUR</b>	<b>Niveau 3 EUR</b>	<b>Total EUR</b>
<b>Warrants</b>				
Actions sous-jacentes	0	1 821 556 239	1 137 304 766	2 958 861 005
Indices sous-jacents	0	883 548 257	795 698 880	1 679 247 137
Monnaies étrangères sous-jacentes	0	10 048 222	3 464 492	13 512 714
Marchandises sous-jacentes	0	8 122 286	439 504	8 561 790
Fonds sous-jacents	0	185 445 173	534 151 367	719 596 540
Crédits sous-jacents	0	13 366 750	0	13 366 750
Taux d'intérêt sous-jacents	0	1 753 816	0	1 753 816
	0	2 923 840 743	2 471 059 009	5 394 899 752
<b>Certificats</b>				
Actions sous-jacentes	0	5 329 067 181	832 035 643	6 161 102 824
Indices sous-jacents	0	18 491 809 952	7 584 417 187	26 076 227 139
Monnaies étrangères sous-jacentes	0	175 055 986	14 996 532	190 052 518
Marchandises sous-jacentes	0	588 816 141	45 082 820	633 898 961
Fonds sous-jacents	0	48 963 944	446 251 881	495 215 825
Crédits sous-jacents	0	3 277 512 956	0	3 277 512 956
Taux d'intérêt sous-jacents	0	703 361 002	0	703 361 002
	0	28 614 587 162	8 922 784 063	37 537 371 225
<b>Bons à moyen terme</b>				
Actions sous-jacentes	0	620 524 943	309 522 149	930 047 092
Indices sous-jacents	0	3 708 755 056	1 979 424 209	5 688 179 265
Monnaies étrangères sous-jacentes	0	90 628 082	0	90 628 082
Crédits sous-jacents	0	668 040 197	0	668 040 197

 **M A Z A R S**

CVO 24 AUG 2018

BNP Paribas Issuance B.V.

Taux d'intérêt sous-jacents	0	528 156 374	0	528 156 374
	<u>0</u>	<u>5 616 104 652</u>	<u>2 288 946 358</u>	<u>7 905 051 010</u>
Total au 31 décembre 2017	<u>0</u>	<u>37 154 532 557</u>	<u>13 682 789 430</u>	<u>50 837 321 987</u>

Le Groupe BNP Paribas, y compris la Société, détermine la juste valeur des instruments financiers soit en utilisant des prix obtenus directement à partir de données externes soit à partir de techniques d'évaluation. Ces techniques sont principalement des approches par le marché ou par le résultat, regroupant des modèles généralement admis (méthode d'actualisation des flux de trésorerie, modèle de Black-Scholes, techniques d'interpolation). Elles maximisent l'utilisation de données d'entrée observables et minimisent celle de données d'entrée non observables. Elles sont étalonnées pour refléter les conditions actuelles de marché ; des ajustements d'évaluation sont appliqués le cas échéant, lorsque certains facteurs tels que les risques de modèle, de liquidité et de crédit ne sont pas pris en compte par les modèles ou leurs données d'entrée sous-jacentes, mais sont néanmoins pris en considération par les intervenants du marché lors de la détermination de la valeur de sortie.

L'unité d'évaluation correspond généralement à un actif financier ou un passif financier pris individuellement mais une évaluation sur la base d'un portefeuille est également possible, sous certaines conditions. En conséquence, le groupe applique ladite exception lorsqu'un groupe d'actifs financiers et de passifs financiers, dont les risques de marché ou de crédit se compensent et sont pour l'essentiel les mêmes, est géré sur la base de son exposition nette, conformément à une stratégie de gestion des risques établie par écrit.

Les actifs et passifs évalués ou présentés à la juste valeur sont classés selon la hiérarchie suivante :

Niveau 1 : les justes valeurs sont déterminées en utilisant directement les prix cotés sur des marchés actifs, pour des actifs et des passifs identiques. Parmi les caractéristiques d'un marché actif figurent l'existence d'une fréquence et d'un volume suffisants de transactions et la facilité d'obtention des prix.

Niveau 2 : les justes valeurs sont déterminées à partir de techniques d'évaluation pour lesquelles les données d'entrée importantes sont des données de marché observables, directement ou indirectement. Ces techniques sont régulièrement étalonnées et les données d'entrée sont corroborées par des informations provenant de marchés actifs.

Niveau 3 : les justes valeurs sont déterminées à partir de techniques d'évaluation pour lesquelles les données d'entrée importantes sont non observables ou ne peuvent être corroborées par des observations fondées sur le marché, en raison notamment de l'absence de liquidité de l'instrument et d'un risque de modèle significatif. Une donnée d'entrée non observable est un paramètre pour lequel il n'existe aucune donnée de marché disponible et qui est par conséquent obtenu à partir d'hypothèses internes sur les données qui seraient utilisées par les autres intervenants du marché pour déterminer la juste valeur. L'évaluation de l'absence de liquidité ou l'identification d'un risque de modèle est une question de jugement.

 MAZARS

CVO 24 AUG 2018

Le niveau de hiérarchie des justes valeurs au sein duquel doit être classé en totalité l'actif ou le passif doit être déterminé d'après le niveau de données le plus bas qui sera significatif pour la juste valeur dans son intégralité. Toutes les estimations de juste valeur données sont liées aux conditions du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière ; les valeurs futures peuvent être différentes.

A l'émission, les titres sont offerts au public ou font l'objet de placements privés et les titres ayant fait l'objet de placements privés sont quelquefois admis à la cote sur le marché secondaire. Les titres cotés le sont dans des bourses situées dans et en dehors de l'Union européenne. Les contrats négociés de gré à gré qui leur sont attachés ne sont pas cotés. La majorité des titres émis ne sont pas négociés activement sur des marchés actifs.

Aucun intérêt couru ne figure au bilan dans la mesure où il fait partie intégrante de la valeur de marché des instruments dérivés qui y sont présentés. Le résultat net sur instruments dérivés est nul et présenté comme tel dans le compte de résultat (voir Note 4).

#### **Conditions susceptibles d'influer sur les flux de trésorerie futurs**

En règle générale, les titres et les contrats de swap ainsi que les contrats négociés de gré à gré qui y sont attachés sont levés aux dates d'exercice prévues dans les dispositions définitives régissant les titres, au regard de leur juste valeur telle qu'elle a été déterminée. Dans ces deux hypothèses, une décomposition en fonction des échéances est présentée ci-dessus. Des accords de compensation entre la Société et des entités du Groupe BNP Paribas ont été établis pour tous les flux résultant de titres, de contrats négociés de gré à gré, de contrats de swap et de contrats de garantie pour éviter de devoir effectuer des paiements au titre de ces flux. Les conditions susceptibles d'influer sur les flux de trésorerie futurs n'auront, par conséquent, aucun impact sur les flux de trésorerie de la Société.

 M A Z A R S

CVO 24 AUG 2018

NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT

**4. Résultat net sur instruments financiers**

Le résultat net sur instruments dérivés inclut des plus et moins-values, des résultats de change, des produits et charges financiers et des variations de juste valeur des titres émis et des contrats de swap et négociés de gré à gré qui leur sont attachés. Dans la mesure où la Société conclut un contrat optionnel ou de swap négocié de gré à gré avec une société du Groupe BNP Paribas à chaque émission de titres dans des conditions strictement identiques à celles du titre émis, la relation de couverture est parfaite, sans risque économique pour la Société. Le résultat net sur instruments dérivés est donc nul et comptabilisé comme tel.

**5. Produits de commissions et autres produits**

Le poste « Autres produits » inclut la refacturation des frais généraux et administratifs de la Société majorés de 10 % en vertu de contrats en régie à durée indéterminée. Ces frais ont été ou seront facturés à des sociétés du Groupe BNP Paribas.

**6. Impôts sur le résultat**

Les impôts sur le résultat représentent la charge estimée de la période et s'élèvent à 4 078 euros. Le taux de l'exercice 2018 et le taux effectif pour la période s'élèvent à 25 %.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, BNP Paribas Issuance B.V. fait partie d'un groupe de consolidation fiscale (*fiscale eenheid*) aux fins de l'impôt sur le résultat néerlandais avec d'autres entités du Groupe BNP Paribas domiciliées aux Pays-Bas. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, BNP Paribas SA-Succursale néerlandaise est la société mère de ce groupe de consolidation fiscale. En conséquence, la Société peut être tenue au paiement de l'impôt sur le résultat redevable par le groupe de consolidation fiscale.

 MAZARS

CVO 24 AUG 2018

**Frais d'émission et rémunérations**

Les frais d'émission sont constitués des frais liés à l'émission de titres pour le compte de la Société et sont remboursés par les sociétés du Groupe BNP Paribas s'ils ont été facturés à la Société.

Le membre unique du Directoire facturera des frais de gestion à hauteur de 32 250 euros sur la période présentée (contre 29 563 euros sur la période de six mois prenant fin le 30 juin 2017).

Mazars Accountants N.V. facturera à la Société des honoraires d'audit s'élevant à 8 000 euros au titre du premier semestre 2018 (2017 : 8 000 euros). Aucun montant supplémentaire n'a été facturé à la Société au cours de la période présentée au titre d'honoraires de services connexes à l'audit.

**Engagements, passifs éventuels et éléments de hors bilan**

La Société a émis des titres avec des garanties données en nantissement. La valeur de ces nantissements s'établit à 1 461 237 656 euros (31 décembre 2017 : 1 645 398 306 euros).

**Effectifs**

La Société n'emploie aucun salarié.

**Événements postérieurs à la date de clôture**

Aucun événement postérieur à la date de clôture n'est survenu.

Amsterdam, le 23 août 2018

Le Directoire,

Signé par  
BNP Paribas Finance B.V.

 M A Z A R S

CVO 24 AUG 2018

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### DISPOSITIONS STATUTAIRES RELATIVES A L'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Paragraphes 1 et 2 de l'article 19 des statuts :

19.1 L'affectation du résultat réalisé durant un exercice financier sera décidée par l'Assemblée des actionnaires. Si cette Assemblée n'adopte pas de résolution à cet effet préalablement ou, au plus tard, immédiatement après l'approbation des comptes annuels, le résultat sera affecté aux résultats non distribués.

19.2 La distribution du résultat devra être effectuée au terme de l'approbation des comptes annuels lorsque la loi le permet, au vu du contenu desdits comptes annuels.

L'Assemblée des actionnaires se définit comme l'instance de la Société regroupant les actionnaires habilités à voter.

### EXAMEN LIMITE

Le rapport d'examen limité est présenté à la page suivante.



CVO 24 AUG 2018

Mazars Accountants N.V.  
Initialled  
for identification purposes only